



COMMUNE DE LE PORGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°23- 49

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTIONS	5

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2022
BUDGET CAMPING

L'an deux mil vingt-trois, le vingt juin, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué le 14 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie BRANA, Maire.

Présents (18) : Sophie BRANA, Didier DEYRES, Anne-Sophie ORLIANGES, Sylvain LAMOTHE, Michel LAPEYRE, Marie-José LOPES NIEBORG, Olivier MOURELON, Nicolas FERET, Guillaume BOUSBIB, Yohann PECHE, David FAURE, Constance SCHULLER, Laure IVASKEVICIUS, Corine SEGUIN, Pierre HARROUARD, Elise MOURA.

Pouvoirs (3) :

Laure IVASKEVICIUSpouvoir à Philippe PAQUIS
Martial ZANINETTIpouvoir à Elise MOURA (jusqu'au vote de la délibération 23-58)
Sonia MEYREpouvoir à Pierre HARROUARD

Absentes (2) : Vanessa LABORIE-SALESSE, Christine GARRIDO

Nombre de Conseillers en Exercice : 23

Secrétaire de séance : Anne-Sophie ORLIANGES

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation Camping du 31 mai 2023;

Le Conseil municipal, à la majorité avec 16 votes POUR et 5 ABSTENTIONS (Pierre HARROUARD, Corine SEGUIN, Elise MOURA, Martial ZANINETTI par pouvoir à Elise MOURA et Sonia MEYRE par pouvoir à Pierre HARROUARD),

DECIDE de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

› **Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

. Résultat de l'exercice.....excédent 77 200,51 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur.....excédent 540 286,81 €
. Résultat de clôture à affecter :excédent.....617 487,32 €

› **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

. Résultat de la section d'investissement de l'exercicedéficit - 44 837,58 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur.....excédent 238 196,67 €
. Résultat comptable cumulé (R 001)excédent 193 359,09 €
. Dépenses d'investissement engagées non mandatées 245 803,40 €

. Recettes d'investissement restant à réaliser..... 0 €
 . Solde des restes à réaliser - 245 803,40 €
 . Besoin de financement 52 444,31 €

▸ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

. Résultat excédentaire (A1) 617 487,32 €
 . En dotation complémentaire en réserves :
 (recette budgétaire au compte R 1068) 52 444,31 €
 . En excédent reporté à la section de fonctionnement
 (ligne budgétaire 002 du budget N + 1) 565 043,01 €

▸ **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2022 :**

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
/	R 002 : excédent reporté 565 043,01 €	D 001 : solde exécution N-1	R 001 : solde exécution N-1 193 359 09 € 1068 : 52 444,31 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre seront les signatures.

La secrétaire de séance,


 Anne-Sophie ORLIANGES



La Maire,


 Sophie BRANA

La Maire,

. certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, qui sera affiché au siège de la collectivité.
 . informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.